

n° 20

Sur le pont

VILLE DE PONT DE CLAIX

Des ailes aux Moulins

DOSSIER



MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

A comme **Art**, **I** comme **Invention**,
L comme **Ludique**, **E** comme **Education**, **S** comme **Sciences**

- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Sauveteurs secouristes pontois :
04 76 98 65 62
- Gendarmerie : 17
- Police municipale : 04 76 29 86 10
- Sans abri : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Centre antipoison de Lyon :
04 72 11 69 11
- GDF-sécurité dépannage :
0810 433 038
- EDF-sécurité dépannage :
0810 333 338

Pharmacies de garde

► **Dimanche 20 novembre**
Pharmacie Vincens
28 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 05 07

► **Dimanche 27 novembre**
Pharmacie Arc-en-ciel
11 rue Mozart
tél. : 04 76 98 15 38

► **Dimanche 4 décembre**
Pharmacie Vincens
28 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 05 07

► **Dimanche 11 décembre**
Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 01 51

► **Dimanche 18 décembre**
Pharmacie Vincens
28 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 05 07



8 DOSSIER

Des ailes aux moulins

A comme Art, I comme Invention,
L comme Ludique, E comme Education,
S comme Sciences

sommaire

3

L'éditorial de
Christophe Ferrari

4

Les temps forts de la petite enfance au troisième âge, de l'art dans la rue aux peintures des Moulins, de la course des écoliers à la nage avec les handicapés, de l'avenir des papeteries à celui du centre Bourg, et des bénévoles...



13

Suivi de projets
Le château d'eau
Concertation aux 120 toises

14

Les nouvelles de la mairie
La contre réforme fiscale de Pont de Claix récompensée

17

A votre service

18

A voir
Des jeunes mettent en scène la discrimination

Serge Papagalli en scène
au foyer municipal jusqu'au
31 décembre. Tél. : 04 76 29 80 67

19

L'agenda

20



La rencontre
Jean Paul Devilliers,
adjudant à la retraite

Directeur de publication
Christophe Ferrari
Directeur de la communication
Philippe Serre
Rédactrice en chef
Rosine Rocipon-Boyardjian
Maquette,
mise en page, photos
Franck Maurice-Laforge
Photos
Didier Barbe,
Distribution
Mlle Jamois
M. Fiorini
Imprimerie
Imprimerie Grafi
6500 exemplaires



Service information
place du 8 mai 1945
38800 Pont de Claix
Tél. : 04 76 29 80 05

information@ville-pontdeclaix.fr
www.ville-pontdeclaix.fr

21

Tribunes

22

Une page d'histoire
La grande guerre
vue d'ici

23

Bouquins
Mots fléchés

C	A	S	P	H	M
S	A	R	C	O	P
L	I	C	H	E	T
R	O	M	E	R	A
M	A	N	O	M	E
U	N	I	T	E	G
I	L	L	A	E	M
C	A	L	L	I	P
T	E	U	F	T	E
M	E	U	R	T	R
U	R	E	U	T	A
A	R	T	E	N	T
P	E	S	T	R	I



L'entre
deux
L'agenda de
Pont de Claix,
tous les 15 jours dans
les commerces et
les équipements



le **Sur pont**

Sur le pont
N°20 / paru
15 novembre 2011

Prochaine parution :

Sur le pont
N°21 / à paraître
15 janvier 2012

+ www.ville-pontdeclaix.fr

sur le site internet :
Toutes les publications
de la ville peuvent être téléchargées



Une gestion sérieuse de l'argent public

Le débat d'orientation budgétaire pour 2012 arrive. Cette année encore, toutes les collectivités locales sont inquiètes. Les annonces du premier ministre sur le 2ème "plan de rigueur" laissent présager des difficultés accrues pour nos concitoyens et pour la capacité des collectivités à assumer la charge de la solidarité et du service public, toujours plus nécessaire, avec toujours moins de moyens financiers.

C'est parce que Pont-de-Claix n'échappe pas à la règle et qu'elle fait même partie des communes plus particulièrement touchées par la réduction des moyens et par l'augmentation des sollicitations des habitants que nous avons choisi, en 2011, de maîtriser nos dépenses de manière importante. C'était un pari ambitieux. La fin de l'année approche et nous pouvons dire dès à présent que cet objectif a été rempli. Contrairement à 2009 ou 2010, le résultat du compte administratif de la ville pour 2011 sera excédentaire. C'est une bonne nouvelle pour les Pontois. Cela veut dire que la gestion municipale est saine malgré l'ensemble des projets développés sur la commune et les contraintes budgétaires imposées par la crise et par le gouvernement.

En 2012, nous souhaitons pouvoir continuer cet effort. Je ne veux pas qu'il puisse nuire néanmoins au service public communal dans son ensemble car nous avons besoin, plus qu'hier encore, d'un service public qui soit présent pour assurer ses missions auprès des habitants. En revanche, nous allons continuer à rationaliser, à réduire le coût de fonctionnement des services, à maîtriser nos contingents et subventions et à faire des choix dans la gestion du personnel comme de certaines actions. Il n'y a pas de budget de "rigueur" à Pont-de-Claix parce que nous pensons que ce n'est pas une solution pour les Pontoises et les Pontois dans cette période. Il y a par contre une gestion sérieuse de l'argent public. C'est ce que prouve cette fin d'année 2011, c'est ce qui continuera à être le cas en 2012 !

Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix
Vice-président de la Métro

LES TEMPS FORTS



10
SEPT.

4
OCT.



Portes ouvertes à la Capucine

C'est d'abord un espace, un lieu ouvert où un parent (grand ou futur) peut se rendre avec son tout petit et trouver juste une porte ouverte, seulement s'il le veut un accueil ou un accompagnement, partager un moment de détente ou de jeu, avec l'enfant, avec d'autres... La Capucine est un instant précieux, qui gagne à être connu. C'était l'objet de cette matinée « portes ouvertes » ; La Capucine accueille les enfants jusqu'à 4 ans (jusqu'à 6 ans pendant les vacances scolaires) accompagnés d'un parent ou grand parent, le mardi entre 8h30 et 11h15, centre commercial Arc en ciel, La Ronde des Couleurs, av. Mozart, tél. : 04 76 29 80 24

Les papeteries à la recherche de leur identité

Présidée par le maire, Christophe Ferrari et son adjoint en charge de l'emploi et de l'économie, David Hissette la réunion publique avec les riverains et anciens des papeteries avait pour objet d'échanger sur le devenir de ce lieu historique pour les Pontois. Le maire ayant retracé les péripéties qui ont accompagné l'acquisition par la ville des bâtiments, ayant évoqué les éventuelles contraintes posées par le Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) à venir, et autre plan local d'urbanisme, ainsi que l'enjeu que représente la proximité de la réserve naturelle régionale, il posait la question à l'assemblée "que garde-t-on comme trace de ce qui a été une vie collective ?". Les suggestions venant de la salle ont été notées, la consultation devrait se poursuivre et aboutir à un consensus autour de la préservation de ce patrimoine.



10
SEPT.

Forum des associations

L'édition 2011 du forum des associations a été particulièrement réussie : une cinquantaine d'associations présentes, de nombreuses animations pour les petits et les grands, les démonstrations et exhibitions, un vide-grenier organisé par l'Office municipal des sports (OMS)...En présence de Mme Battistel, députée de la circonscription, de Mme Perillié, conseillère générale du canton de Vif, le maire Christophe Ferrari et Philippe Rozières adjoint en charge de la vie associative, saluaient les participants, accompagnés de Serge Papagalli et Madame venus en futurs « résidents » puisqu'ils sont avec « Salle défaite » au foyer municipal pendant les mois de novembre et décembre (voir p. 16 et www.ville-pontdeclair.fr).





24
SEPT.

Journée test du nouveau centre ville

Foule des grands jours pour le vide-grenier organisé par l'Association des Iles de Mars (Ass'Idem) au cours d'une journée où les Pontois pouvaient vivre le centre ville de 2014 ; le projet de la municipalité de rendre le centre plus attractif, sécuriser les déplacements en favorisant les modes doux, valoriser les atouts naturels proches comme le parc Borel... était en effet présenté et expliqué, en préalable à la réunion publique de fin octobre.



Multinage

Les personnes à mobilité réduite dans le même bassin que les autres, tel est l'objectif de cette journée multinage organisée par le Pont de Claix GUC water-polo et le club handisport, accueillie à Flottibulle par les élus particulièrement concernés : Nathalie Roy, conseillère municipale déléguée au handicap, Bernard Bodon adjoint au maire et René Pierre Odobez conseiller municipal.



Veilleur graphique : et de un

Les veilleurs graphiques sont une invention artistique de la plasticienne Anne Laure Terrasse, dessinés et mis en couleurs par des habitants grâce à une triple collaboration entre la ville (les centres sociaux), les Ateliers Marianne et la plasticienne. D'autres ateliers vont s'ouvrir à qui le voudra bien pour que d'autres veilleurs graphiques essaient dans la ville. Christophe Ferrari, maire et Sam Toscano, premier adjoint s'y sont engagés auprès des habitants lors de l'installation du 1er veilleur. Renseignements dans les centres sociaux.

OCT.

OCT.



Course des écoliers

Cette course réunit pour une journée un millier d'écoliers qui se retrouvent autour du sport, celui qu'ils pratiquent à l'école avec les éducateurs sportifs de la ville qui remplissent là une bien belle tâche.



Semaine Bleue

Hervé Havre, adjoint au maire en charge des solidarités et vice-président de l'Union départementale des centres communaux d'action sociale (UDCCAS) a accueilli à l'Amphithéâtre, en compagnie d'un élu de Claix, le spectacle de clôture de la semaine bleue organisée dans le cadre du syndicat intercommunal de l'action sociale du canton (SIASCAV). Placée sous le signe du dialogue entre les générations, cette semaine a été émaillée de rencontres.

17
OCT.



Vernissage Jacques Durand

Sous le signe des enclumes, des toiles peintes également et du jeu d'esprit, Sam Toscano, premier adjoint au maire en charge de la culture a ouvert en présence de l'artiste et de nombreux invités l'exposition des œuvres récentes de Jacques Durand auquel Pont de Claix en doit beaucoup, de plus anciennes.

20
OCT.



www.ville-pontdeclaix.fr

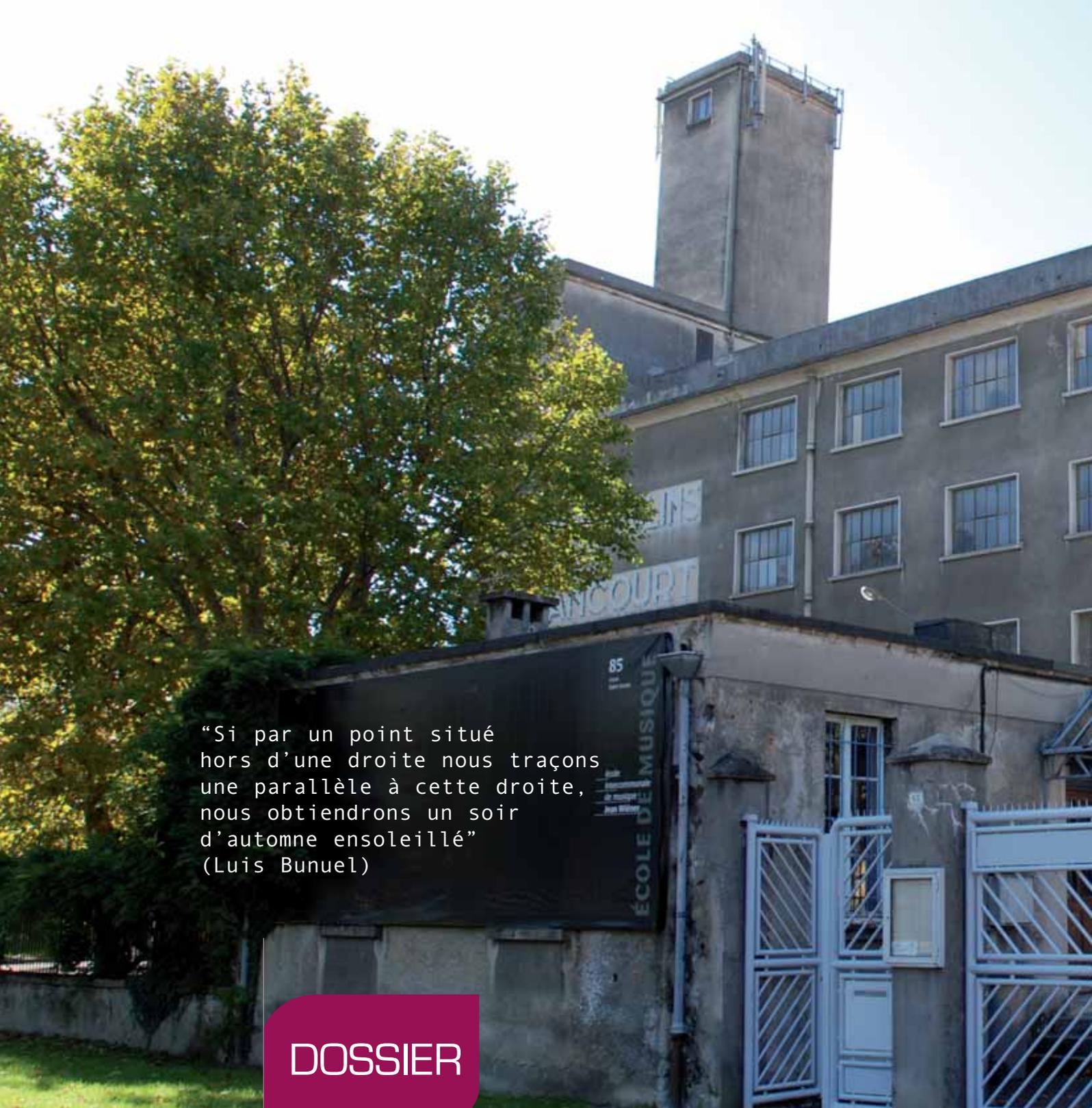
Sur le site internet :
voir les photos

Remise des dictionnaires

Corinne Grillet, adjointe au maire en charge de l'éducation populaire et le premier adjoint au maire en charge de la culture Sam Toscano, ont distribué à plus de 120 écoliers des classes de CM1 le dictionnaire que la commune offre à ces enfants.

OCT





“Si par un point situé
hors d’une droite nous traçons
une parallèle à cette droite,
nous obtiendrons un soir
d’automne ensoleillé”
(Luis Bunuel)

DOSSIER

Des ailes aux

A comme Art, **I** comme Invention,
L comme Ludique, **E** comme Education,



D'ici 2 à 3 ans, le sud de l'agglomération grenobloise sera doté, à Pont de Claix, d'un centre d'attraction. Dans l'esprit de ceux qui l'ont imaginé, en premier lieu le maire de Pont de Claix Christophe Ferrari, ce qu'on appelle par commodité « le moulin des arts et des sciences » fait de Pont de Claix un point d'expansion de l'agglomération, et tout en hissant la culture scientifique au rang des beaux arts, facilite l'accès de tous à l'une et aux autres.

moulins

S comme **Sciences**

Les partenaires

L'observatoire des sciences de l'univers de Grenoble (OSUG) :

L'université Joseph Fourier, associée au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ; ses missions sont la recherche et l'observation, de la terre jusqu'aux étoiles les plus lointaines, la formation et la diffusion des savoirs. L'OSUG est porteur d'un projet de planétarium assorti de salles d'exposition, de réunions, d'ateliers d'expérimentation et d'observation, le tout intitulé « Opéra de l'univers ». Accueilli aux Moulins des Arts et des sciences, il garantit la présence de chercheurs (formation, programmation ...).

Le Pôle musical d'innovation (PMI)/ Rocktambule

regroupe plusieurs structures de production et de diffusion de musiques actuelles ; il a vocation à devenir centre de ressources et de formation pour les artistes musiciens, voire d'expérimentation de nouvelles formes musicales.

Les chantiers

nomades s'adressent aux artistes du spectacle vivant et du cinéma, au travers de chantiers, sorte de « master class » qui les réunissent autour d'un professionnel de la danse, du théâtre ou du cinéma. Ainsi, interviennent-ils dans les champs de la recherche, l'expérimentation, et la formation.

Belle image que celle du moulin pour inviter à prendre de la hauteur : *“Pourquoi, s'étonne Christophe Ferrari, un équipement d'envergure n'aurait rien à faire à Pont de Claix ? Alors que justement, la présence du centre aquatique Flottibulle, l'existence du conservatoire de musique à rayonnement intercommunal Jean Wiener, la salle d'exposition des Moulins en font un point de convergence”*. Des convergences il en a certes

l'année de la consolidation des aspects financiers, mais d'ores et déjà les noms de financeurs et partenaires sont avancés : La Métro donc, la Région Rhône Alpes, le Département de l'Isère, l'Etat, des entreprises industrielles, *“la ville n'a pas vocation à être un gros financeur du projet”* conclut Christophe Ferrari.

Devoir d'humanité

“C'est notre responsabilité et notre devoir,

“ Pourquoi, un équipement d'enverg

fallu pour lever aujourd'hui le diagnostic vital du moulin des arts et des sciences né d'une première rencontre entre l'observatoire des sciences de l'univers de Grenoble (OSUG) et le maire de Pont de Claix. *“Tout ne peut pas se faire à Grenoble, poursuit ce dernier, il faut une distribution pertinente des équipements structurants dans l'agglomération, et au sud, Pont de Claix peut revendiquer une centralité culturelle.”* Voilà donc le moulin des arts et des sciences mis sur les rails de l'Agglomération. 2012 devrait être

poursuit Sam Toscano, adjoint au maire en charge de la culture, *compte tenu des difficultés économiques auxquelles sont majoritairement confrontés les habitants de Pont de Claix de faciliter, le plus possible, leur accès à des contenus riches en connaissances et en savoirs”*. Et de rappeler le succès qui a suivi l'introduction d'activités à caractère scientifique à l'école, dans les temps périscolaires ou le mercredi matin, dans le cadre d'une *“école municipale des sports”* devenue aussi *“des arts et des sciences”* sous le vocable



“Eureka”. C’est pour garder ce cap - “*en pensant aux générations futures*”, précise le maire que le projet de moulin des arts et des sciences s’est détourné de l’idée de musée qu’il aurait pu être, dans ce lieu chargé d’histoire que sont les Moulins de Villancourt. “*Ce patrimoine industriel se meurt, or il ne demande qu’à accueillir du monde*, poursuit Sam Toscano, le projet a vocation à entrer dans les lieux ; ils seront des lieux de vie, de résidence pour les artistes, pour les scientifiques”.

Le projet : les sciences de la Terre et de l’Univers, les enjeux environnementaux

Le projet du moulin des arts et des sciences s’énonce selon trois axes : expérimenter, diffuser, former. L’axe de la diffusion est sans doute le plus simple à appréhender : salles de spectacles ou de concert, de conférences, d’exposition, renvoient à des contenus facilement repérables qu’ils soient purement scientifiques ou strictement artistiques ou qu’ils entrecroisent les deux ; et c’est d’ailleurs une originalité du projet que de donner à voir comment on parvient à ce croisement ou d’expérimenter les avancées en la matière. C’est là aussi, comme au planétarium (voir plus loin), que le “grand public”, le public familial est attendu .

Expérimentation et formation

resserrent autour des publics scolaires, y compris collèves et lycées, et des publics

en formations initiale ou professionnelle, la vocation du lieu. Les premiers peuvent être accueillis dans des ateliers pédagogiques, pour une expérimentation, une petite manipulation, en présence de scientifiques dont la permanence sur le lieu sera un atout très considérable. Cette permanence est due à la place qu’occupent l’université Joseph Fourier et le centre national de la recherche

scientifique (CNRS) dans le projet. Là aussi, il sera intéressant de voir se tisser le lien avec les publics musiciens de PMI ou acteurs et danseurs des Chantiers Nomades ■

Le planétarium

Sa coupole est destinée à recevoir la projection de la voute céleste, on pourra y voir tous les films qui se réalisent sur le



sujet... jusqu’aux plus expérimentaux. Le planétarium est la pièce maîtresse du dispositif et n’arrive pas là par hasard : il réalise le projet d’Opéra de l’Univers porté par les astronomes de l’observatoire des sciences de l’univers (OSUG), il vient

combler un vide dans cette partie du territoire de la région (le planétarium le plus proche est dans la région lyonnaise), et grâce aux expériences des autres qui recommandent de l’envisager entouré d’un complexe de salles d’expérimentation, d’exposition ... il vient conforter le projet initial du moulin des arts et des sciences. Il convient également de l’envisager comme un outil de développement touristique pour l’agglomération, en direction des stations de ski, et un atout pour le dynamisme économique de la ville de Pont de Claix.

ure n’aurait rien à faire à Pont de Claix ? “



Le projet de moulin des arts et des sciences était au cœur de la dynamique impulsée avec les nombreux partenaires lors de la fête de la science les 15 et 16 octobre derniers.



Localement, la bibliothèque municipale Aragon, l'Amphithéâtre, le conservatoire de musique Jean Wiéner, et les Ateliers d'insertion par la culture Marianne sont parties prenantes du projet ; tout comme le centre culturel scientifique et technique (CCSTI) a contribué à son élaboration, d'autres éminents partenaires participeront de près ou de loin au fonctionnement du moulin des arts et des sciences.

Verbatim : ce qu'ils en disent

Le comité artistique et scientifique a été convoqué une première fois en avril dernier, il le sera à nouveau avant la fin de l'année 2011. Composé d'artistes, de scientifiques et de personnalités diverses, il est un comité d'experts invités à se saisir du projet moulins des arts et des sciences pour le passer à la moulinette Emettre un avis sur la faisabilité, hisser le projet à un niveau de réalisations équivalentes en France et au-delà...

"Le projet a la particularité de provoquer voire d'obliger le rapprochement des publics et des thématiques qui tendent le plus souvent à rester cloisonnées. Les différentes configurations proposées par le projet permettront de réconcilier l'art et la science... Penser à des ateliers, des événements qui provoquent chez le public un étonnement, un regard neuf, une autre manière de se représenter le monde... l'objectif étant de permettre le regard créatif, dégagé des représentations (modèles, idées reçues, certitudes ...) qui empêchent souvent la découverte. En provoquant cette posture dans l'observation, les échanges avec spécialistes et professionnels ne peuvent être qu'enrichissants."

Lionel Hongre,
musicien et géophysicien,
enseignant au conservatoire
départemental à Eustache
Du Caurroy

"Il semble indispensable que Grenoble se dote d'un équipement culturel et scientifique ambitieux, (et le point fort du projet est) d'apporter une offre scientifique et culturelle complémentaire de celles déjà existantes à Grenoble ».

Roland Lehoucq, *astrophysicien*

"Le thème du rapport entre l'homme et l'environnement est un thème particulièrement riche et qui a été abordé à la fois par les artistes, par les sciences humaines (histoire de l'environnement qui connaît un développement important actuellement) et par les résultats des sciences dites « dures » (Terre, Climat, environnement, Univers)".

Valérie Masson-Delmotte,
ingénieur chercheur au centre d'énergie
atomique, CEA, membre du Groupe
d'experts intergouvernemental sur
l'évolution du climat (GIEC, prix
Nobel de la paix en 2007 avec Al Gore).

"Je pense que des lieux comme celui-ci peuvent contribuer à donner justement le goût, la curiosité, les bases scientifiques à tout un chacun ; il y a aussi deux types de publics qui peuvent être visés, le public familial qui vient essentiellement pour le plaisir en situation de loisirs (...) et puis il y a les groupes scolaires, un public captif et avec lesquels on peut aider l'enseignant à aller plus loin dans les apprentissages et les débats."

Brigitte Zana,
directrice du développement
et des réseaux, Palais de la
Découverte, Paris

"L'idée d'un planétarium ici, c'est quelque chose de central. Je trouve vraiment très bien, qu'il y ait un planétarium ici. Ça a une grande appétence."

Marie Sylvie Poli,
chercheur en sémiologie et
en muséologie (Université Pierre
Mendès France, Grenoble)

"Attirer l'attention sur la diversité des représentations du monde me paraît hautement pertinent".

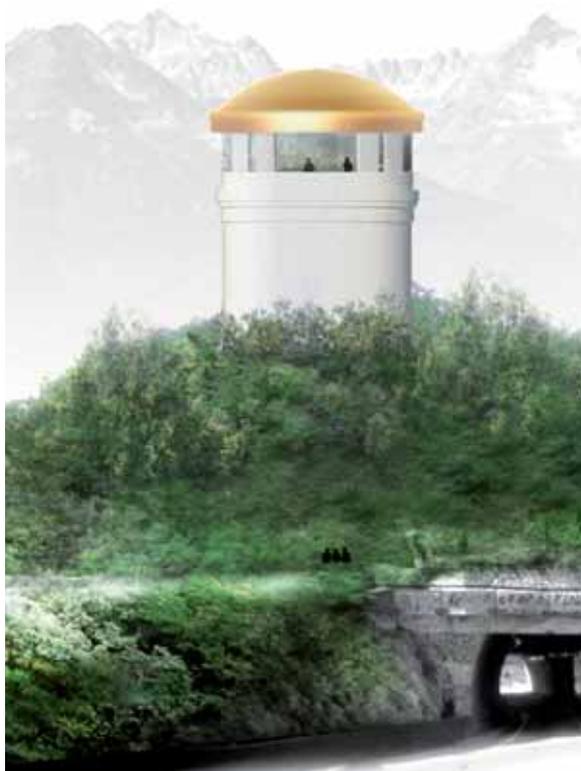
Yvane Chapuis,
historienne de l'art

"Entre quête d'innovation, gestion du risque et principe de précaution, un des objectifs du projet pourrait être de ramener ce fameux principe à une juste évaluation".

Jean Claude Olivry,
directeur de recherche et docteur
en sciences hydrologiques

+ www.ville-pontdeclaux.fr

Le château d'eau : ce sera pour le 13 juillet 2013



Des divers projets qui avaient répondu à la proposition de la ville de faire un nouveau sort au château vidé de son eau depuis longtemps, il en avait été retenu plusieurs (lire le dossier "perspectives du château d'eau : des idées pour le futur", Sur le Pont N°10, daté de mars-avril 2010 et sur www.ville-pontdeclair.fr). Tous présentaient un intérêt, particulier lié à la fonction du lieu, sa transformation ou plus global, prenant en compte son environnement. Un mariage était prévu : il est annoncé pour le 13

juillet 2013 ; celui d'un dôme doré et d'une clepsydre. L'élégance du projet d'une équipe bordelaise s'allie aux jets d'eau vaporisés qui jaillissent de la tour et jouent avec les éclairages associés pour animer les lieux, l'installation artistique qui nous vient du Québec.

www.ville-pontdeclair.fr

Sur le site internet :
SLP N°10 dossier
sur le château d'eau

La concertation, moteur du projet des 120 Toises

Il existe, au nord de la commune, à proximité de la nouvelle gendarmerie, un terrain de deux hectares, propriété de la ville. C'est la seule parcelle d'une telle importance sur laquelle la construction de logements peut être envisagée, parce que soumise à aucune règle d'urbanisme préalable. La municipalité s'y est donc attelée et propose aujourd'hui aux riverains concernés d'étudier avec elle les différents scénarios d'un projet de construction de 150 à 200 logements aux conditions économiques favorables à l'accession sociale à la propriété. Depuis la première réunion de concertation, fixée au 15 novembre* jusqu'à la fin du premier semestre 2012, les

réunions se suivront et des ateliers de travail avec l'architecte chargé de l'opération seront ouverts. Les copropriétaires des immeubles Villancourt et Air Soleil, les locataires de la gendarmerie, les enseignants et parents d'élèves de l'école des 120 Toises particulièrement concernés sont étroitement associés à l'élaboration du projet, invités à enrichir son développement et impulser une dynamique autour du projet. Lequel ne se cantonne pas seulement à la construction de logements mais prend en compte également la circulation alentours avec la perspective de faire vivre les canaux. Un registre d'enquête publique devrait être bientôt ouvert.

***Réunion
de concertation
15 novembre à 18h,
Maison de l'Habitant,
av. des Iles de Mars
Renseignements :
Service de l'urbanisme
04 76 29 80 55**

LES NOUVELLES

LA RESTAURATION : LA NÉCESSITÉ D'UN SERVICE PUBLIC RÉAFFIRMÉE

Une délibération dite « cadre » vient de confirmer la position du maire et des élus municipaux en matière de restauration municipale. Dès lors les modalités d'organisation et de gestion du service public répondent à des objectifs, des orientations donnés par les élus. Il en a été ainsi s'agissant de la participation citoyenne ou du plan local pour l'égalité des chances et de la lutte contre les discriminations qui ont fait l'objet d'une délibération du même type.

Celle qui concerne la restauration avance des principes et définit ses enjeux : le maintien de la fabrication des repas (600 à 700 par jour) par le service public local est un principe avancé avec force : c'est une garantie de proximité, pour un service « le même pour tous », la participation demandée aux familles tenant compte de ses revenus et de sa composition. Le caractère public du service ne s'accommode pas des religions, quelles qu'elles soient, parce qu'elles relèvent de la sphère privée, donc pas de traitement particulier. L'approvisionnement emprunte de plus en plus la filière courte, du producteur au consommateur sans les intermédiaires, et répond aux exigences d'une restauration de qualité, soucieuse de l'environnement. Construite il y a 30 ans pour 5 fois moins de repas, la cuisine centrale doit s'adapter, de même pour certains locaux abritant les cantines (4 écoles primaires et 7 maternelles sont livrées) ; la délibération préconise de porter une attention particulière au temps du repas et à sa fonction auprès des personnes âgées, qu'ils habitent la résidence Irène Joliot Curie ou chez eux (actuellement 99 repas sont portés par jour à domicile).

+ www.ville-pontdeclaux.fr
sur le site internet : lire l'intégralité de la délibération cadre

TAXE D'HABITATION ET TAUX

La loi prévoit de réduire le montant sur lequel s'applique le taux de la taxe de 10 et 15 % selon que la famille est composée de 1 à 2 ou de plus de 3 personnes. Elle n'impose pas aux communes les abattements supplémentaires qui contrairement au précédent ne seront pas compensés. La ville de Pont de Claix a choisi d'appliquer les abattements pour toutes les catégories possibles : conditions de revenus et de handicap.

Les propriétaires qui paient la taxe sur le foncier bâti mais sont exonérés de la taxe d'habitation sont invités à se faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui étudiera avec eux les possibilités de compensation. Tél. : 04 76 29 80 20

CONTRIBUTIONS : MAINTENIR L'ÉQUILIBRE

En 2010, déjà, la municipalité s'est souciee du pouvoir d'achat des familles pontoises en réduisant les tarifs de la restauration scolaire pour 70 % d'entre elles. Avec la contre-réforme fiscale, elle utilise le levier du taux des taxes foncière et d'habitation pour maintenir le niveau des contributions des entreprises à l'effort fiscal à un niveau équivalent à celui des ménages, tout en réduisant de plus de 40 % la part communale de la taxe d'habitation pour les 4115 foyers pontois locataires.

L'avis d'imposition de la taxe foncière a précédé de plusieurs jours dans les boîtes à lettres des ménages Pontois celui de la taxe d'habitation. C'est donc l'occasion de revenir sur la contre-réforme fiscale mise en oeuvre par la municipalité : elle a pour effet d'inverser localement la tendance qui, à la faveur de la suppression de la taxe professionnelle réduit la contribution des entreprises à l'effort collectif ; la ville de Pont de Claix a donc décidé, à son niveau, de taxer plus fortement ces dernières (qui restent gagnantes par rapport à la suppression de la taxe professionnelle) ; elles ne sont pas seules à être concernées par l'augmentation du taux de la taxe sur le foncier bâti qui impacte aussi les propriétaires bailleurs ; à l'inverse, s'ils occupent le logement dont ils sont propriétaires, l'augmentation est compensée par la diminution de la taxe d'habitation. Les locataires qui paient la taxe d'habitation soit un peu plus de 4000 foyers à Pont de Claix voient la part communale de l'impôt subir une baisse de 40 %. A l'occasion de ses assises tenues en septembre dernier, l'association finances-gestion-évaluation (Afigese) des collectivités territoriales a distingué la ville de Pont de Claix pour sa contre-réforme fiscale.

Taxe d'habitation : en baisse (pour tous les locataires ou propriétaires occupants)

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement
Valeur locative brute	2378		2378	2378
Valeur locative moyenne	2922		2922	2922
F %	8,5%		8,5%	8,5%
+ Dotation à la base	566		566	566
+ Pénalisation à charge				
- Par personne rang 1 au 2	20%		20%	
- Par personne rang 3 au 4	25%		25%	
+ Dotation à la base	15%		15%	
+ Spécificité foncière	10%		10%	
Base nette d'imposition	1812		1812	1812
Taux d'imposition 2011	6,5%		8,64%	0,254%
Collecte 2011	118		157	5
Taux d'imposition 2010	11%		8,64%	0,269%
Collecte 2010	198		157	5
Variation en valeur				0
Variation en pourcentage				0%
Abattements de déduction 2011				
+ Général à la base				
+ Par personne à charge rang 1 au 2				
+ Par personne à charge rang 3 au 4				
+ Spécificité à la base				
Évolution des impositions entre 2010 et 2011				
En valeur	353	283	-70	-19,83%
En pourcentage	353	283	-70	-19,83%
LOCALS TAXÉS - NATURE D1				
Taux global 2010 moyen	16,13%			
Collecte référence 2010	3170206822R	APPARTEMENT		2378
Montant de votre impôt				283

Le taux passe de 11% à 6,5%

Sur cet exemple l'économie est de 70 euros

Taxe foncière : en hausse pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communauté	Département	Taxe spéciale d'équipement (1)	Taxe ordures ménagères (2)	Total des cotisations
Taux 2010	30,75%		1,37%	15,90%	0,502%	5,83%	
Taux 2011	37,80%		1,37%	15,90%	0,487%	6,80%	
Adresse	2 ALL DES ACACIAS						
Base	1189		1189	1189	1189	1189	
Cotisation	449		16	189	6	81	741
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisations 2010	359		16		6	68	449
2011	449		16	189	6	81	741
Variation en % (3)	+25,07%		0%		0%	+19,12%	

Hausse de 90 euros

Hausse de 13 euros

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES AVANT LE 31 DÉCEMBRE POUR VOTER EN 2012 !

Pour pouvoir voter en 2012, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2011. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire, y compris en cas de déménagement et changement d'adresse. L'inscription sur les listes électorales est possible soit en se rendant à la mairie, soit par courrier, soit par internet. L'élection du Président de la République aura lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2012. Les élections législatives se dérouleront les dimanches 10 et 17 juin 2012.

Contact : Service état-civil-élections, place de la scierie, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (le samedi de 9h à 12h est réservé aux demandes de passeport biométrique). Tél. : 04 76 29 80 02

CHAUFFAGE URBAIN : LA VILLE ET LES USAGERS OBTIENNENT UNE BAISSÉ DES TARIFS

“Un service public doit être juste, solidaire et démocratique” ...c'est ainsi, par une délibération du conseil municipal du 24 octobre, que le maire et les élus municipaux expriment le souhait d'une gestion plus conforme à l'esprit du service public au sein de la compagnie de chauffage intercommunale de l'agglomération grenobloise (CCIAG) ; un avenant à la convention (signée en 1984) décline les mesures préconisées : la part abonnement et la part consommation des tarifs doivent être revues à la baisse, un tarif social destiné à aider les plus fragilisés doit être mis en place, les rencontres entre la Compagnie et les usagers sont rendues obligatoires, de même que la participation de ces derniers au conseil d'administration. La discussion a été engagée en avril dernier, entre les six villes (dont Grenoble, Pont de Claix, Fontaine et Echirolles) qui ont confié l'exploitation du

chauffage urbain à la Compagnie, un collectif d'usagers et la Compagnie elle-même ; discussion provoquée par la flambée des prix et le constat des difficultés de la Compagnie à tenir ses objectifs prévisionnels ... et une certaine dérive qui l'avait conduite à redistribuer des dividendes à ses actionnaires : « Inacceptable » pour le maire de Pont de Claix. Une étude a été commanditée qui a conclu à des erreurs d'appréciation auxquelles plus de transparence et le contrôle accru des villes déléguées et la participation des usagers apportent une réponse. Par ailleurs « La ville de Pont de Claix organisera sur son propre territoire des rencontres avec les associations de locataires et les copropriétés raccordées au chauffage urbain. » (extrait de la délibération dont on peut lire l'intégralité sur le site www.ville-pontdeclaix.fr).

OBLIGATION DE FAIRE DES TRAVAUX = NICHE FISCALE ? CHRISTOPHE FERRARI DIT NON !

Pont de Claix avec 22 autres villes de France réclament de l'Etat qu'il augmente son aide aux riverains de sites à risques lorsque la loi les contraint à investir dans des travaux de protection sur leur maison. Si les plans de prévention de risques technologiques (PPRT), comme cela se profile à Pont de Claix, pèsent lourdement sur l'industriel afin qu'il prenne à la source, les mesures nécessaires de protection des populations les plus proches, ils peuvent aussi imposer aux propriétaires d'habitations voisines des sites des travaux de ren-

forcement des infrastructures de leurs bâtis (changement du vitrage, travaux d'étanchéité, isolation thermique, local de confinement). L'Etat rembourse une partie du coût des travaux sous forme de crédit d'impôt : il a représenté jusqu'à 40 % du coût global (plafonné à 30 000 euros). Il est aujourd'hui divisé par 4 au nom de la chasse... aux niches fiscales ! Christophe Ferrari, maire de Pont de Claix est signataire de la pétition qui réclame le rétablissement du crédit d'impôt à son précédent niveau, pétition lancée par l'association natio-

nale des communes pour la maîtrise des risques technologiques majeurs (Amaris) qui s'inquiète aussi des conséquences de cette réduction sur la contribution des collectivités locales et des industriels liée au montant des travaux. L'association regroupe plus de 200 collectivités locales sur des sites exposés.

+ www.amaris-ville.org

CHANGEMENT DANS LES BUREAUX DE VOTES

Le bureau de vote N°1 et le bureau centralisateur qui étaient jusque là situés à la Maison des sociétés sont transférés à l'école Jules Verne (ex. école du Bourg). Le bureau de vote est installé dans les locaux de la cantine, le bureau de déclaration des résultats est sous le préau couvert, le bureau centralisateur dans la salle de classe qui jouxte le préau.

LES JEUNES ENTRE 16 ANS ET 16 ANS ET 3 MOIS

qui se sont fait recenser comme la loi les y invite auprès de leur mairie sont automatiquement inscrits sur les listes électorales pour pouvoir voter l'année de leur 18 ans. Notons qu'un an après ce recensement ils sont convoqués à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et que le certificat individuel qui leur est alors remis leur est nécessaire pour l'inscription à l'examen du permis de conduire, au baccalauréat, et aux concours d'entrée dans la fonction publique.

LA MAISON POUR L'EMPLOI VOUS AIDE À CRÉER VOTRE ACTIVITÉ

Avoir le projet de créer son activité ne suffit pas à le faire : un certain nombre de difficultés sont à dépasser, d'embûches sont à éviter, d'intentions à préciser, d'envies à formaliser, de savoir-faire à maîtriser, mais pas seulement ... Etre accompagné sur ce chemin, quels que soient son âge, son projet ou sa formation est le but de la permanence de l'association Accompagnement à la Création d'Emploi et à l'Insertion Sociale et Professionnelle (ACEISP) à la Maison pour l'emploi. C'est d'abord un accueil et une écoute, une invitation à « explorer » (comme dit Mme Bissuel qui tient la permanence) son projet sous toutes ses coutures : avant la viabilité financière du projet, les aides possibles, il faudra se préoccuper de questionner les professionnels de la branche d'activité : pour en tirer des renseignements pertinents, l'élaboration d'un questionnaire est une étape importante. Sur place on trouvera les outils techniques pour le faire ; de même tout le nécessaire à une étude de marché. « Se mettre à son compte engage un tas de choses que l'on n'imaginait pas forcément » précise Mme Bissuel, et le meilleur des savoir-faire ne dispense pas de savoir gérer, d'être un bon « commercial », d'être indépendant, autonome et créatif ». C'est pourquoi la permanence de l'ACEISP propose aussi des ateliers pratiques de commercialisation. Ensuite reste à trouver la meilleure forme juridique, la plus adaptée à l'activité : association, coopérative, entreprise... ce qui signifie avoir une vision à moyen terme de son activité et ce que l'on veut en faire. Sur la soixantaine de personnes reçues depuis janvier à la permanence, une vingtaine a trouvé sa voie : dans la vente de fruits et légumes, la coiffure à domicile, une entreprise de BTP ou de déménagement... Les entretiens individuels sont gratuits, par convention entre la ville et l'ACEISP, sur rendez-vous.

Maison pour l'emploi,
place Winsen Luhe, tél. : 04 76 29 86 20
www.aceisp.org

AMÉNAGEMENT DE L'A 480

Entre le 7 novembre et le 7 décembre la concertation est lancée dans les 10 communes concernées : exposition itinérante, réunions publiques (à Echirolles, Fontaine et Grenoble) et registres de concertation dans toutes les communes sont destinés à informer la population et recueillir son avis. Pour tout savoir : www.A480.fr

DISQUES BLEUS « EUROPÉENS »

C'est le modèle obligatoire au 1er janvier 2012 ; ils limitent la durée du stationnement inférieur ou égale à 1h ou 1h30, par tranches de 10 minutes. Le disque européen ne comporte qu'une seule fenêtre indiquant l'heure d'arrivée, la durée maximale autorisée est mentionnée sur les panneaux de signalisation et peut être inscrite au sol en plus du marquage des emplacements en bleu. Le contrevenant encourt une amende de 17 euros. Contact : police municipale, 39 cours Saint-André.



GAZON SYNTHÉTIQUE, SUITE ET FIN

En 2001, la ville confiait à la société Laquet la réalisation d'un stade en gazon synthétique pour jeux de ballons (rugby et activités scolaires) sur le complexe sportif des Deux Ponts. A peine deux années plus tard, le matériau de revêtement s'avère défectueux et l'entreprise Laquet impuissante à y remédier. Le stade devient complètement inutilisable ; la nouvelle municipalité élue en 2008 décide d'engager une procédure auprès du tribunal administratif. Lequel tribunal reconnaît en juin 2010 la responsabilité de l'entreprise pour vice de

matériau. Aujourd'hui, les travaux de réfection sont en cours et entièrement à la charge de l'entreprise Laquet qui doit également indemniser la ville pour préjudice subi. En exposant les faits lors du conseil municipal, le maire Christophe Ferrari se félicitait d'avoir conduit jusqu'à ce terme cette affaire, qui aurait pu et dû l'être plus tôt... Il se réserve d'ailleurs le droit, compte tenu des délais, de poursuivre les investigations judiciaires ou pas - pour savoir pourquoi la remise en état de ce terrain n'a pas été demandée plus tôt ●

LES ÉCOLIERS DE PONT DE CLAIX SONT À L'ÂGE NUMÉRIQUE

Il y a de cela bien des années, dans les pages du journal de Mickey, Géo Trouvetou installait pour Riri, Fifi et Loulou, les neveux de Donald, une salle de projections à visée pédagogiques, où l'écran remplaçait le tableau. Il y a de cela bien des années, cela faisait rêver. Aujourd'hui, le monde, bien réel, s'ouvre à tous les écoliers des classes de cours moyens 1ère et 2ème année des écoles de Pont de Claix par la volonté d'un Géo Trouvetou qu'on pourra appeler « Service Public ». La ville a effectivement décidé d'équiper les 10 classes de CM1 et CM2 d'écrans et de vidéoprojecteurs. Accrochés au plafond les vidéoprojecteurs permettent à l'enseignant à partir de l'ordinateur portable qui est sur son bureau de projeter pour tous les élèves ce qui auparavant nécessitait d'être photocopié en autant d'exemplaires, ou lui évite la fastidieuse corvée d'écrire au tableau. Plus que cela, l'ordinateur relié par le câble à internet autorise la navigation et l'accès par exemple à des manuels en ligne... Une vraie révolution dont on ne perçoit encore que les premiers effets, et que Pont de Claix peut se vanter d'initier. D'autant que son coût en est relativement peu élevé du fait de recyclage de matériel existant : sa mise en place, effective dès cette rentrée s'est élevée à 1000 euros par classe. En outre, la qualité du dialogue entre la ville et le corps enseignant a permis aux uns et aux autres d'unir leurs efforts pour doter deux écoles d'une salle supplémentaire dédiée, la ville ayant fourni une partie du matériel et son installation, les coopératives scolaires l'autre part nécessaire. A noter que pour l'ensemble des écoles, la ville continue d'intervenir pour la mise à disposition d'ordinateurs en fond de classe.

PLAN CLIMAT : LES CONSEILS DE L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT (ALEC)

Mieux retenir la chaleur, être moins dérangé par les bruits de l'extérieur, dépenser moins pour se chauffer, tels peuvent être les effets du changement de fenêtres ; l'agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) est en mesure d'aider et de conseiller tout un chacun dans cette entreprise : quelle technique favoriser en fonction de l'état de fenêtres existantes : le survitrage ? qui peut être d'un faible coût mais d'une efficacité relative ; le changement partiel ? Qui réduira forcément le clair de vitrage ; ou le remplacement total ? irremplaçable ! Pourvu qu'il soit fait par un professionnel. En terme de coût, entretien, clair de jour et quantité d'énergie nécessaire à sa fabrication, l'Alec évalue chacun des matériaux sur le marché (aluminium, PVC, bois, mixte bois-alu)...et recommande de ne pas céder à la tentation du moins cher et de demander au moins trois devis. Enfin l'Alec informe sur les aides possibles pour le changement de fenêtres.

**ALEC, espace info énergie, 4 rue Voltaire Grenoble,
tél. : 04 76 00 09 19 ou www.alec-grenoble.org**

Le Centre Aquatique Flottibulle sera fermé le 24 et 25 décembre 2011 ainsi que le 31 décembre et le 1er janvier 2012.

Le Centre communal d'action sociale sera fermé les 1er et 2 décembre pour cause de déménagement. Il s'installe dans les locaux réaménagés du centre social Irène Joliot Curie, 27 av. Antoine Girard. Nous y reviendrons dans nos prochaines publications.

Police municipale : 04 76 29 86 10

Le maire, officier de police judiciaire exerce sous l'autorité du procureur de la République et sous la sienne la police municipale veille à :

- assurer le bon ordre, la sécurité, la sûreté, la salubrité et la tranquillité publique [L2212-5 du code général des collectivités territoriales] ;
 - la bonne application des arrêtés municipaux ;
 - le relevé des infractions routières ;
 - le relevé des infractions au code de la voirie routière [L116-2 du code de la voirie routière], au code de l'urbanisme, au code de la santé publique
- Elle remplit un rôle de police de proximité en appui de la gendarmerie. La police municipale est amenée intervenir dans les problèmes de voisinage ou de violences intra-familiales

A VOTRE
SERVICE



Mairie

www.ville-pontdeclaix.fr
Place du 8 mai 1945
04 76 29 80 00

Etat civil, passeports biométriques

Lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h
Samedi : 9h -12h
Place de la scierie
04 76 29 80 02

PIMMS 12 av. C. de Gaulle
04 38 92 10 33

Centre communal d'action sociale (CCAS)

4 av. du Maquis de l'Oisans,
04 76 29 80 20

Centre social Irène Joliot Curie,
04 76 29 86 40

Centre social Jean Moulin
04 76 29 86 60

Maison pour l'emploi
4 rue Paul Breton,
04 76 29 86 20

L'Escal
04 76 29 86 90

Maison de l'Habitant
av. des Iles de Mars,
04 76 29 86 29

Centre de planification et d'éducation familiale
04 76 29 86 50

Petite enfance La Ronde des Couleurs
04 76 29 80 24

Restaurants scolaires périscolaire / vacances
04 76 29 80 65

Bibliothèque
04 76 29 80 95

Flottibulle 04 76 29 86 00

Résidence et service personnes âgées
04 76 29 86 70

Service maintien à domicile et Le FIL
04 76 29 86 70

Déchetterie de Pont de Claix
43 av. du Maquis de l'Oisans
04 76 40 39 43

lundi, mercredi,
jeudi, vendredi, samedi :
8h30 - 11h30
et 14h - 17h30
mardi : 14h - 17h30
Pour toutes vos questions sur le tri, la collecte des déchets ménagers et les déchetteries de l'agglomération grenobloise
Numéro vert : 0800 50 00 27
www.la-metro.org

Service collecte, Déchetterie et tri sélectif Groupement SUD Métro
04 76 33 16 63

PERMANENCES ASSOCIATIVES

Confédération nationale du logement (CNL)

Défense des locataires, des propriétaires occupants, des consommateurs
les lundis de juillet de 10h30-12h30 à la Maison de l'Habitant

Aide information aux Victimes (AIV)

aiv.grenoble@wanadoo.fr
Information sur les droits des victimes et accompagnement dans leurs démarches
1er et 3ème mercredis du mois, centre social Irène Joliot Curie sur rendez-vous :
04 76 29 86 40

ADATE

(Association dauphinoise pour l'accueil des travailleurs étrangers)
adate@adate.org - www.adate.org
Vendredi 9h30-11h, centre social Irène Joliot Curie, prendre rendez-vous :
04 76 29 86 40

PERMANENCES CONSEILS

Conciliateur-médiateur

Reçoit en mairie, 1er et dernier vendredi du mois
9h30-12h : sur rendez-vous, au 04 76 29 80 62

Avocat-conseil

à partir du 10 septembre, l'avocate reçoit dans les locaux de la bibliothèque tous les jours sur rendez-vous au 04 76 29 80 62 le samedi matin tous les quinze jours de 9h à 12h.

Architecte-conseil

Reçoit sur rendez-vous au service de l'Urbanisme, av. du Maquis de l'Oisans. prendre rendez-vous :
04 76 29 80 55

PERMANENCES DES ÉLUS

2 conseillers municipaux ont été délégués par le maire et le conseil municipal pour recevoir les habitants et leurs suggestions. Ils reçoivent sur rendez-vous :

Alain Soler -
06 76 51 15 65
Maurice Alphonse -
06 76 51 48 73

Le maire, Christophe Ferrari, reçoit sur rendez-vous au 04 76 29 80 80 ou sur demande écrite.



Des jeunes mettent en scène la discrimination

La Mission locale Sud Isère recouvre les territoires des villes d'Eybens, Echirolles et Pont de Claix et accueille les jeunes jusqu'à vingt six ans à la recherche d'un emploi, d'une orientation, d'une formation... Elle a à cœur de mobiliser le public auquel elle s'adresse sur des projets qui éveillent leur sens civique, portent témoignage de leurs difficultés, développent leurs connaissances et les arment face à la réalité. C'est le sens du travail réalisé avec huit jeunes âgés de 16 à 25 ans, tous suivis par la Mission locale. Ils ont participé à l'élaboration

d'une pièce de théâtre sur le thème des discriminations liées à l'emploi, dans la continuité du travail et des actions mises en œuvre à la mission locale depuis 5 ans. Pendant 4 jours, les jeunes sont invités à repérer des situations de discriminations, trouver les réponses apportées par le droit et les personnes ressources. Ils sont ensuite sensibilisés aux techniques d'écriture du théâtre, et apprennent à monter sur une scène pour « affronter » le public : s'ensuivront trois représentations dont l'une à l'Amphithéâtre de Pont de Claix. D'ores

et déjà le projet a retenu l'attention de la Fondation Dexia et les jeunes recevront un chèque le lundi 5 décembre, lors de la représentation à Pont de Claix, des mains du directeur régional.

Lundi 5 décembre
à l'Amphithéâtre
Vendredi 2
au centre Loisirs
et culture d'Eybens
Vendredi 9
au Ciné théâtre
de la Ponatière
Renseignements :
04 76 23 67 80



Serge Papagalli, en compagnie des élus et de l'équipe des ateliers Marianne lors du forum des associations

Retour au foyer Municipal

Serge Papagalli et sa troupe investissent le foyer municipal pour 26 représentations de *Salle défaite*, créée en exclusivité pour la ville de Pont de Claix.

techniques vont rester, comme la ferme pour les installations lumière. C'est la première fois qu'une mai-

« Ce sont le maire et le premier adjoint qui sont venus nous solliciter. On leur a fait plusieurs types de propositions, pour finir sur un spectacle adapté au lieu. Les gens vont découvrir un foyer municipal transformé : on en a repeint une partie, on a installé des gradins. Ce sera une salle de théâtre « provisoire », mais certaines adaptations

rie nous propose une résidence sur trois mois. On a pu travailler dans des conditions de confort agréables, d'autant que le spectacle ne part pas en tournée. C'est d'ailleurs le challenge de faire comprendre à notre public habituel qu'il faut venir à Pont de Claix. Une ville qui fait partie de ma vie puisque j'ai travaillé deux ans à Progil, au siècle

dernier ! J'ai démarré le métier de comédien en 1971, et j'ai joué au foyer municipal un de mes premiers spectacles pour enfants. 40 ans après, on a moins le trac, mais on ne sait jamais à l'avance si le spectacle va plaire ou non. C'est la 58ème pièce que j'écris, et la 85ème dans laquelle je joue ! »

Salle défaite
du 3 nov. au 31 déc.
les jeudis, vendredis
et samedis à 20h30
Foyer municipal
Réservations : 04 76 29 80 67

OFFICIEL

■ CONSEILS MUNICIPAUX

Les séances du conseil municipal sont publiques. Jeudi 17 novembre : débat d'orientation budgétaire et jeudi 15 décembre.

20h30, salle du conseil, Hôtel de Ville

■ JOURNÉE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le café des femmes s'est installé au Centre de planification et d'éducation familiale il y a plusieurs mois : rencontre, échanges, discussions avec une comédienne/ metteuse en scène : rendez-vous pour une restitution... en salle des mariages.

Vendredi 25 novembre, de 9h à 11h, Hôtel de ville. Rens. : 04 76 29 86 50

■ ATELIERS PUBLICS URBAINS / REQUALIFICATION ILES DE MARS-OLYMPIADES

2 ateliers sont appelés à se réunir d'abord autour d'un petit déjeuner, puis en réunion de travail. Samedi 3 décembre, 9h-12h, Maison de l'Habitant. Rens. : 04 76 29 80 79

THÉÂTRE

■ ANTIGONE [RETOUR À THÈBES]

Mise en scène : Emilie Le Roux, avec Dominique Laidet, Pauline Laidet, Denis Lejeune. **Durée : 1h20.** La solitude est le leitmotiv de cette pièce qui suit le retour d'Antigone dans Thèbes. Son père (Edipe) vient de mourir et la jeune femme est persuadée de pouvoir mettre un terme à la guerre fratricide qui oppose ses frères Étéocle et Polynice dans leur quête du pouvoir... La pièce s'appuie sur la tragédie de Sophocle (441 av. J-C), sur le roman d'Henry Bauchau (Antigone, Actes Sud, 1997), des citations de Yannis Ritsos...

Mercredi 16 novembre à 20h et jeudi 17 novembre à 10h et 14h.

■ BABA

Par la compagnie Mirelaridaine Théâtre culinaire jeune public, à partir de 3 ans.

Cuisine, conception et mise en scène : Delphine Bailleul, Comédienne - chanteuse : Julie Seiller. **Durée : 45 mn.**

Mercredi 30 novembre 14h30 & 16h, jeu. 1^{er} déc. 10h, 14h & 15h30, ven. 2^e déc. 10h, 14h & 19h.

■ THÉÂTRE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Écrit et interprété par les jeunes de la mission locale Sud Isère. (voir article p. 18)

Lundi 5 décembre, Amphithéâtre, place Michel Couëtoux. Rens. : 04 76 23 67 80

■ BOBINETTE ET TROTTINETTE

Conte moderne à voir en famille, à partir de 5 ans.

Mise en scène : Gaëlle Bisellach-Roig et Daniel Coste, avec Aurélie Gard, Gaëlle Bisellach-Roig | Musique Daniel Coste. **Durée : 50 mn** Mercredi 14 déc. 15h, jeu. 15 déc. 10h & 15h, ven. 16 déc. 10h & 19h Amphithéâtre, Place Michel Couëtoux, billetterie 04 76 99 83 77 reservation@amphitheatre-pontdeclaix.com

Amphithéâtre, Place Michel Couëtoux, Billetterie 04 76 99 83 77 reservation@amphitheatre-pont-declaix.com

■ SALLE DÉFAITE

De et avec Serge Papagalli. Jusqu'au 31 décembre, les jeudis, vendredis et samedis (relâche le 24 décembre) à 20h30 au Foyer municipal, 15 euros pour les Pontois Rens. : 04 76 29 80 67

LECTURES

■ LECTURE D'ACTEURS

C'est Noël et les comédiens de la Compagnie des 7 familles viennent une fois de plus nous régaler de mots et d'histoires ; une soirée avec Mark Twain, le « papa » de Huckleberry Finn et de Tom Sawyer... deux rendez vous à ne pas manquer.

Mardi 13 décembre, 18h30 et 20h30, Bibliothèque municipale Aragon, place Michel Couëtoux, entrée libre. Rens. : 04 76 29 80 95

CINÉMA

■ RIDICULE

Film de Patrice Leconte (France, 1996) avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau. **Durée : 102 mn.** Portrait(s) caustique(s) et sans indulgence de la noblesse à la cour du Roi quelques temps avant la Révolution...

Mardi 29 novembre, 14h Beau Site, av. Antoine Girard, entrée libre. Rens. : 04 76 29 86 40

SPORT

■ CHRONIQUE SPORT

Retrouvez la chronique sport sur le site www.ville-pontdeclaix.fr

■ TÉLÉTHON 2011

Il réunira de nombreuses associations sportives et de nombreuses animations.

Samedi 3 décembre, de 10h à 22h, au Bouldrome. Rens. : OMS, 09 60 05 77 04, oms-pontdeclaix.com

Étrangers bienvenus ?

Lecture/exposition/slam

SOIRÉE ORGANISÉE PAR LA CIMADE.

Chroniques de rétention (Actes Sud, 2010) est un ouvrage collectif écrit par les intervenants de la Cimade, qui raconte le quotidien du travail dans un centre de rétention. «Toute la misère du monde» y défile, toute l'absurdité aussi d'une législation de plus en plus répressive et son application de plus en plus arbitraire. Sa lecture par les comédiens des 7 familles, sera suivie d'un débat participatif sur la question de l'hospitalité. Puis l'atelier Artisans présentera une exposition graphique et plastique sur le thème du déracinement autour d'un buffet préparé par l'Arbre Fruité, chantier d'insertion pour les femmes en situation de précarité. La soirée se terminera par une intervention du duo de slameur *UnDeuxGround* qui apportera un regard extérieur et sensible sur l'ensemble des propos entendus.

VENDREDI 25 NOVEMBRE 18H – 22H30

AMPHITHÉÂTRE, PLACE MICHEL COUËTOUX, ENTRÉE LIBRE,

■ GALA DE NOËL DE L'ASSOCIATION GYMNIQUE PONTOISE ET TUMBLING CLUB DAUPHINOIS

Vendredi 9 décembre, Gymnase Maisonnat, à 19h. Rens. : 06 32 75 17 32, agpontdeclaix@gmail.com

■ CROSS PÉDESTRE

Samedi 17 décembre, à partir de 12h, stade Louis Maisonnat. Rens. : service de sports, 04 76 29 80 44

■ TOURNOI DE FUTSAL, Organisé par l'Ass'Idem

Mercredi 21 décembre, 9h à 17h, gymnase Victor Hugo. Rens. : 06 24 97 60 31 ou 06 81 96 62 87

■ TOURNOI DE BOULES DE NOËL

Du lundi 26 au vendredi 30 décembre organisé par la ville et l'association bouliste, Bouldrome. Rens. : service des sports. Rens. : 04 76 29 80 44

SORTIES ET ANIMATIONS

■ PHYSIQUE DES AVALANCHES

Soirée proposée par la MJC le Delta et la section spéléo mardi 29 novembre, à 19h, Beau Site, av. Antoine Girard. Rens. : 06 99 43 15 01

■ SALON DU CHOCOLAT

Sortie à Lyon, proposée par les centres sociaux.

Le samedi 10 décembre, s'inscrire au centre social Irène Joliot-Curie, av. A Girard tél. : 04 76 29 86 40

■ RANDONNÉES GV

Samedi 19 novembre, direction Chamrousse et les lacs Robert. Rendez vous à 8h30 devant le centre

social Irène Joliot-Curie pour un départ en co-voiturage. À noter : sortie raquette en fonction de l'enneigement, samedi 12 décembre.

Rens. Beau Site, av. Antoine Girard. Rens. : 06 07 09 28 91

■ LOTO DE NOËL DE L'UNRPA

Mardi 13 décembre, 14h au bouldrome Permanences de l'UNRPA à Beau Site le mardi après midi de 13h30 à 17h et vendredi toute la journée de 9h à 17h **Assemblée générale 2011** : vendredi 25 novembre, 13h30 à la Maison des Sociétés.

■ NOËL À FLOTTIBULLE

Jeux et animations aquatiques. Goûter offert, Père Noël et papillottes. Mercredi 21 décembre, 15h à 17h30.

■ ANIMATIONS DE NOËL

Un animateur vous fera gagner des lots offerts par les commerçants, la calèche du Père Noël vous emmènera faire le tour du Bourg, les Carton Compagnie et leur lutin, leur orgue de Barbarie vous amuseront de leurs sketches, vous enchanteront de leur musique tout au long de leur déambulation et le Père Noël descendra du ciel, le long de la façade de la mairie à 17h30... sans oublier marrons chauds et papillottes Vendredi 23 décembre. Rens. : 04 76 29 80 59

CONFÉRENCE

■ L'ETHIOPIE

Par Pierre Roy, invité de l'association Voyages et culture

Mardi 13 décembre, 18h, Maison de l'Habitant. Rens. : 04 76 71 59 14



De droite à gauche Madame Devillers, l'adjutant Jean Paul Devillers, le lieutenant Thierry Vincent commandant la brigade de gendarmerie de Pont de Claix et Noëlle Guiguet, 2ème adjointe au maire en charge de la prévention et de la sécurité.

Jean-Paul Devillers

L'adjutant bien connu des Pontois prend sa retraite à 55 ans, après 16 ans passés à la Brigade de gendarmerie de Pont de Claix. Une carrière marquée par le souci du dialogue et de la proximité avec les habitants.

Jean-Paul Devillers naît à la Tronche de parents originaires du Versoud. Après l'école de gendarmerie et un début de carrière à Thionville, il passe 3 ans à la Brigade de Grenoble puis 6 à Corps. En 1995, il pose ses valises à Pont de Claix, avec sa famille. Ses enfants grandissent et sont scolarisés dans les établissements pontois. Pendant 16 ans, l'adjutant privilégie sa vie de famille sur sa carrière : « *chaque mutation est une coupure totale, un traumatisme, surtout avec des enfants* ». Longtemps affecté au quartier Taillefer, il a également travaillé sur les secteurs des Iles de Mars et Gringalet : « *c'est pour ça que je connais bien les gens. J'ai vu grandir les petits* ». En quelques années, le gendarme a vu les mentalités changer et le métier évoluer : « *Avant, on allait au contact des gens ; aujourd'hui, l'essentiel du travail relève de la police secours, de régler des urgences. On n'a plus le temps de s'arrêter, c'est ce qui pêche* ». Face aux discours sécuritaires ambiants, Jean-Paul Devillers cultive l'optimisme : « *dans les quartiers, on*

trouve de tout, mais surtout des gens qui peinent à s'en sortir. Ceux qui font des bêtises sont punis. Une fois qu'ils ont payé leur dette, on les encourage ensuite à refaire leur vie. Ces jeunes sont formidables et pleins de talent. » Car en 16 ans de présence sur la commune, Jean-Paul Devillers s'est aussi investi personnellement dans la vie de la cité. Par le biais des associations, du centre social Jean Moulin, il a rencontré des bénévoles et noué des amitiés. C'est donc aussi pour inviter ses amis qu'il a tenu à organiser un pot de départ. Il y a remercié le maire et l'équipe municipale, son commandant de brigade et ses amis : « *c'est la fin d'une belle carrière mais le début d'une nouvelle aventure* » a-t-il conclu, non sans une certaine émotion. Il quitte donc Pont de Claix pour s'installer au Versoud, où il envisage de « *retaper sa maison, faire du bricolage* ». En gardant de ses années pontoises des souvenirs douloureux, « *la tragédie du Drac et l'Ordre du temple solaire* », et une immense satisfaction d'avoir mené à bien son travail.

PONT DE CLAIX UNE VILLE À VIVRE

Oui les femmes et les hommes politiques doivent garder une part d'utopie. Cela ne veut pas dire que les projets resteront des rêves, la preuve avec cette création de Serge Papagalli pour Pont de Claix et ses habitants. Dans les moments difficiles que nous traversons il est bon de rire, c'est ce que nous propose la troupe de Serge Papagalli dans « salle défaite » du 3 novembre au 31 décembre au foyer municipal.

Une cité arts, sciences à Pont de Claix, impensable, et pourtant le projet est là, porté par notre municipalité mais qui a vocation à devenir projet d'agglomération.

Donner une seconde vie à ce patrimoine industriel est une fierté, apprendre de façon ludique dans ce lieu magique pour les enfants de notre commune sera à n'en pas douter une chance.

Les élus du groupe majoritaire "Pont de Claix, une ville à vivre"

PONT DE CLAIX VOIT PLUS LOIN, GROUPE COMMUNISTE ET DIVERS GAUCHE

Le congrès des maires et des présidents de communautés se déroulera du 21 au 24 novembre avec pour thème central: « Le maire, l'intérêt général et le citoyen ». La réussite scolaire, le paysage intercommunal de demain et la capacité d'investissement des collectivités seront au cœur des débats en ces temps de rigueur budgétaire et de politiques d'austérité.

Les collectivités sont déjà à l'origine de 71 % des investissements publics et que, de ce point de vue-là aussi, l'austérité promue par le gouvernement menace le pays de récession.

Gel des dépenses de l'État, diminution des prestations sociales et avancée d'un an du passage à 62 ans de l'âge légal de départ en retraite, augmentation de la TVA... Le plan annoncé par François Fillon est une véritable provocation sociale, une accélération fracassante et catas-

trophique dans l'austérité généralisée. C'est le début d'un scénario à la grecque et on connaît la fin du film. La saignée sociale n'assainira pas les finances publiques mais tuera le malade. Au terme de cette politique il n'y aura pas de déficit 0 en 2016, mais bien tout à la fois une catastrophe sociale, une catastrophe économique et une catastrophe pour les finances publiques.

Faute d'avoir le courage de revenir vraiment sur les cadeaux accordés aux plus privilégiés par la droite depuis 10 ans, le gouvernement persiste et signe dans des choix de politique économique aussi injustes que dangereux pour notre pays. Le pays a besoin de croissance, tout est fait pour construire la prochaine récession par une rigueur brutale.

Il y a bien d'autres solutions, dans ce pays ou les français les plus riches paient moins d'im-

pôts que les autres. Mais encore faut-il avoir la volonté de partager les richesses, d'abolir l'insécurité sociale.

Ce sont ceux qui ont mis le pays au bord de la faillite qui soumettent aujourd'hui les Français au plan d'austérité. Un effort considérable est demandé aux Français et à nouveau, ce ne sont pas les plus riches qui vont les supporter. Ce sont les services publics, la santé, l'éducation, l'environnement, la sécurité et le logement social qui vont payer".

Ce qui est clair aujourd'hui, c'est que nous sommes des millions à penser qu'il est possible de faire autrement que d'exploiter les plus faibles et favoriser les plus riches. Refuser la rigueur, c'est bien lutter contre toutes les injustices, lutter contre ceux qui se partagent les profits sur le dos des salariés et de ceux qui n'ont plus rien.

Bernadette CEREZA, Nadine MOUNIER-TERROT, Dolorès RODRIGUEZ, Mebrok BOUKERSI

UN AVENIR POUR PONT DE CLAIX

Crise. En Grèce, le parti socialiste au pouvoir a été incapable de gérer la crise, d'apporter des solutions crédibles, et sans les mesures efficaces décidées par les pays européens conduites par le couple franco allemand – A.Merkel & N.Sarkozy, le pays serait actuellement ou très prochainement déclaré en faillite.

Le référendum, pour transférer la responsabilité de l'échec de l'équipe en place vers la population, dont l'issue était cependant incertaine, bien qu'approuvé par le parti socialiste français, n'aura pas lieu. Le premier ministre socialiste grec ayant démissionné, la Grèce pourra donc, sous l'impulsion d'un nouveau gouvernement, avec les aides de l'Europe, espé-

rer se sortir de sa situation actuelle et surtout de rester dans la zone euro et d'envisager l'avenir plus sereinement.

En Allemagne, sans grèves, depuis de nombreuses années, par consensus, l'ensemble de la population, a admis que les sacrifices proposés et consentis conduiraient à une situation acceptable à terme. La situation actuelle lui donne raison – chômage, dette, activité industrielle, commerce extérieur.

Et en France. N.Sarkozy et son gouvernement nous proposent une réduction de notre dette contractée depuis F.Mitterant il y a 30ans, en constante augmentation et devenue inacceptable dans un contexte de développements durables

de notre activité et de notre protection sociale. Certes les mesures proposées ne sont pas toutes populaires. Elles peuvent nous bousculer dans nos habitudes corporatives et sociales, et être contestées par ceux qui ne sont pas directement responsables.

Ces mesures nous donnent cependant l'espoir de sortir de la crise actuelle qui est apparue en 2008.

Elles montent aussi le courage politique d'une équipe qui refuse de laisser à nos enfants un fardeau trop important qui ne leur permettrait pas d'envisager l'avenir avec sérénité.

A chaque pontois de se faire une opinion.

M. DITACROUTE, Conseiller Municipal

1ER AOÛT 1914 / 11 NOVEMBRE 1918 :

la Grande Guerre vue d'ici

Le 1er Août 1914, la mobilisation générale est décrétée en France. A Sarajevo, en juin, l'assassinat de l'héritier de l'empire austro-hongrois, l'archiduc François Joseph par un nationaliste serbe a mis le feu aux poudres : l'Allemagne déclare la guerre à la Serbie, les pays de la Triple Entente, la France, le Royaume Uni, la Russie, rejoints par le Japon, l'Italie, le Portugal et les Etats Unis (en 1917) affrontent, armes à la main ceux des Empires centraux (Allemagne, Autriche-

Hongrie, Empire Ottoman, royaume de Bulgarie) : 65 millions de soldats combattent pendant quatre ans. 8,5 millions vont mourir dans les tranchées, 20,5 seront blessés. Le 11 novembre 1918, au petit matin, en forêt de Compiègne l'armistice qui met fin aux combats est signé. 93 ans plus tard, comme chaque année, la journée du 11 novembre est marquée à Pont de Claix et dans toutes les villes de France par une cérémonie commémorative.

D'ici. Le conseil municipal réuni en séance extraordinaire le 8 août 1914 par le maire, Henri Sombardier (le directeur des papeteries) répond au préfet qui s'inquiète « par suite de la prédominance des industries dans la commune il n'y a pas à redouter le manque de main d'œuvre pour les travaux agricoles. Les usines arrêtées et qui sont quand même obligées de conserver une partie de leur personnel peuvent largement fournir les hommes et les jeunes gens nécessaires pour la culture ; il y en a au moins cinquante ainsi disponibles ». Pont de Claix est à l'unisson du sentiment national dominant : cette guerre n'est pas faite pour durer. Il faudra attendre six mois pour que le conseil soit réuni à nouveau et durant les quatre années de guerre, il le sera seulement 22 fois, pour prendre 86 délibérations soit à peine 4 par séance. La plupart d'entre elles concerne des dons et subventions à des œuvres de bienfaisances : 50 francs à l'œuvre du sauvetage de l'enfance et patronage des libérés (26 septembre 1915), subvention en faveur du comité d'assistance aux militaires tuberculeux (23 août 1916), et à l'Ouvrier atelier des fonctionnaires qui vient en aide aux soldats prisonniers sans ressource et « bien qu'il n'y ait dans la commune que le prisonnier Rey Auguste d'indigent, le conseil par esprit de solidarité vote le crédit de 500 francs en faveur du comité ». (11 juin 1917) ; il votera en janvier 1918 une aide pour l'achat d'une jambe de bois...

D'hier à aujourd'hui. Une autre affaire occupe les élus : le projet de construction d'une usine de produits chimiques affectée principalement à la fabrication de la soude, du chlore sous différentes formes et de leurs dérivés ;

le 26 septembre 1915 « le conseil municipal considérant que l'édification d'une nouvelle usine à Pont de Claix ne saurait que donner de l'extension à la localité et être par conséquent une source de richesse de plus pour le pays déclare ne faire aucune opposition, mais à la condition essentielle et expresse que l'admi-

partir à la guerre : Jules Vagnot (industriel), Jules Montgrandi (employé en papeterie), Alphonse Bergeret (charron), Antoine Molard (fermier). Les noms de Jules Vagnot et Alphonse Bergeret réapparaîtront sur les registres de délibérations du conseil à la fin de la guerre. Pas celui d'Antoine Molard,



1917 : dans l'entreprise Magnat-Simon qui était située dans l'actuelle rue Benoît Jay, on remplit les obus... (archives municipales, don de M. Sabatier dont le père était employé à l'usine).

nistration imposera toutes les mesures nécessaires pour que ni les habitants ni les récoltes n'aient à souffrir des vapeurs ou poussières dégagées ». La première attaque au gaz (des bonbonnes déposées dans les tranchées) est le fait des troupes allemandes, en avril 1915 à Ypres ; la guerre de 14 est la première guerre « chimique ».

Le conseil municipal issu des élections de 1912 est composé de 12 conseillers (en 1917, 1022 habitants sont recensés) ; ils sont propriétaires rentiers ou cultivateurs, galochier ou charpentier, ... Quatre vont être mobilisés et

né en 1881 et mort des suites de blessures de guerre à Chaulnes dans la Somme, on le retrouvera sur le monument aux morts, aux pieds du « poilu » en fonte de fer. Dès octobre 1919 le conseil municipal décide en effet de lancer une souscription pour un monument aux « morts pour la France ».

En 1920, il décide de se conformer au vœu des familles qui demandent que le monument soit placé au cimetière. Il y reste jusqu'en 1972, date à laquelle le conseil municipal décide par délibération de le transférer au parc Borel où on le voit encore, pas seulement le 11 novembre.

Balance à fléau	Poète dramatique	Sort avec plaisir	Sorte de pêche	Fait appel	Fabrique ailleurs	Seras lourd
Bière à momie			Acquis à l'entendre	C'est nous s'il est humain	Vient d'avoir	
					Prénom de gangster	
Nuage					Pour l'identité et l'hérédité	
Au bout du chemin						
		Fait chanter la Marseillaise	Font coin	Amuser		
Donne la pression au bar					Lettres de Nîmes	Vieille à remonter
Fait le joint						
		De mer très connue				
		Effet de manche				
Presqu'île		Belle depuis toujours	À l'oreille, cassée	Gratte ou pelle	Fait de la radio	
Bien lunés					Met la gomme	
						Quartier d'orange
						Sans assistance
Vieille caisse					Voisin de la daurade	
Cane						
			22, vlà la carabine !			L'argent pour la guerre
			Sans motif			
Vieille bête			Morceau de derbouka	Possessif	Les autres suivront	
Arrive en tête				Nous met dans le bain	Mal vus	
		Bras de mer				Cœur lourd
		Plein Sud				
Estime les lardons	Barres parallèles					Pour hâler ça allait
					Eclatants	

Solution page 2

CD et Documentaires jeunesse

CD

Pilôt : Mother (2010)
 Dans la famille rock hexagonal, je voudrais... la fille ! Une voix enfantine et délurée à la fois, des incursions dans le post-punk ou l'electro, et de quoi se mettre sous l'oreille dans cet album chanté en anglais.

BD

Asterios Polyp / Mazzucchelli
Casterman, 2010
 Brillant architecte, cynique et séducteur, Asterios Polyp atterrit à l'âge de 50 ans sans jamais se remettre en question, lorsqu'un incendie ravage son appartement et le jette dans la rue et dans une sorte de bilan personnel. Une incursion dans son propre passé qui nous donne à voir le parcours de cet homme et qui lui donne à lui l'occasion de s'observer

lui-même comme un spectateur de sa vie. Graphisme impressionnant et un prix mérité à Angoulême.

DOCUMENTAIRE JEUNESSE

Des femmes dans l'Histoire, du IX^e siècle à nos jours.
 Reines, saintes, révolutionnaires ou femmes anonymes en lutte contre la dictature ou la misère...
 Voici quelques portraits de femmes, à différents moments de l'Histoire, qui permettront de réfléchir au rôle de chacun et de chacune dans la société.
AUTREMENT JUNIOR,
une collection documentaire pour les 10-15 ans, et au-delà.

Bibliothèque municipale Aragon
 place Michel Couëtoux
 Tél. : 04 76 29 80 95